



## PREVENTION DES RISQUES AU CENTRE ÉQUIN

Porter les tenues réglementaires exigées par les règles d'hygiène et de sécurité : chaussures de sécurité, combinaison équipements de protection individuelle, cheveux attachés (les tenues amples et débardeurs sont interdits ainsi que les bijoux pouvant s'accrocher). L'usage des briquets, allumettes et cigarettes est formellement interdit.

### LOCAUX DE STOCKAGE DES FOURRAGES ET PAILLES :

- Accès interdit sans la présence proche d'un encadrant, risque de chutes de balles rondes.

### ACCES BÂTIMENTS D'ELEVAGE :

- Il est interdit d'entrer dans les stabulations et boxes sans y avoir été autorisés par le personnel d'encadrement.

- Accéder calmement pour éviter tout affolement des animaux.

- Ne jamais intervenir sur les animaux sans la présence et les consignes d'un encadrant.

### MAINTIEN D'UN PERIMETRE DE SECURITE AUTOUR DES ENGINES MECANIQUES :

- Accès interdit à toute personne ne participant pas à l'attelage des outils et à la manœuvre sauf sous la responsabilité d'un encadrant.

- Ne jamais utiliser une machine sans en avoir été autorisé et informé de son utilisation par un encadrant.

- Fermer les portails après l'accès aux bâtiments.

- Aucune manipulation de produits ou de matériel d'élevage sans l'autorisation d'un adulte responsable.

- Vérifier sa position du dos lors des manipulations (faire référence au cours).

- Rangement des fourches dents contre la paroi.

- Ne pas passer derrière un cheval sans le prévenir.

- Ne pas faire de gestes brusques avec les animaux du centre équin qui sont tous de jeunes chevaux peu habitués aux manipulations.

- Une vigilance particulière doit être portée lors des manipulations de chevaux entiers (pas trop près des autres chevaux, risques de cabrades et de coups d'antérieurs, de morsures).

- Ranger les sacs et affaires personnelles sur les étagères prévues à cet effet à l'entrée du bâtiment.

- Lors des déplacements en groupe, veiller à ne pas surprendre les animaux par des mouvements de masse.

- Pour des raisons de sécurité (vigilance vis-à-vis des réactions des chevaux), l'utilisation du portable au centre équin est particulièrement interdite.